

24 mai 2018

Comité Technique SCoT

Calendrier et feuille de route PADD
Adaptation au changement climatique

1 – Prioriser les enjeux

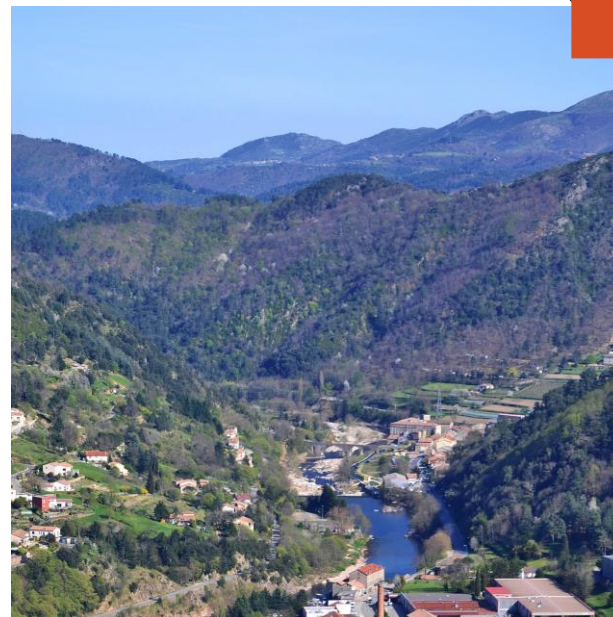
2 – Définir le projet

3 – Valider les choix

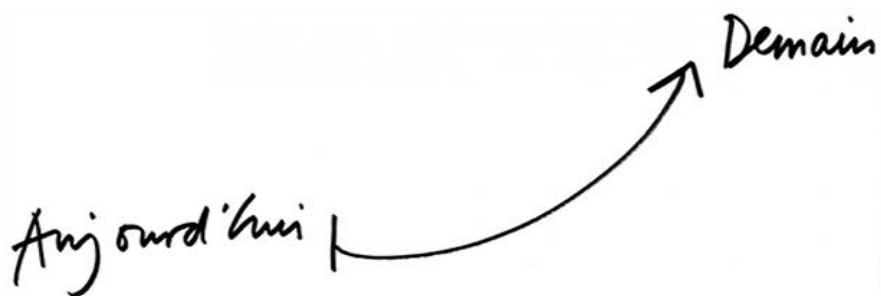
Le PADD : Projet d'Aménagement et de Développement Durable

La PADD expose le projet politique porté par les élus du Centre Ardèche : **c'est la vision de ce que l'on veut faire du territoire à long terme.**

Le PADD doit répondre aux enjeux déterminés lors de la phase diagnostic et de l'état initial de l'environnement.

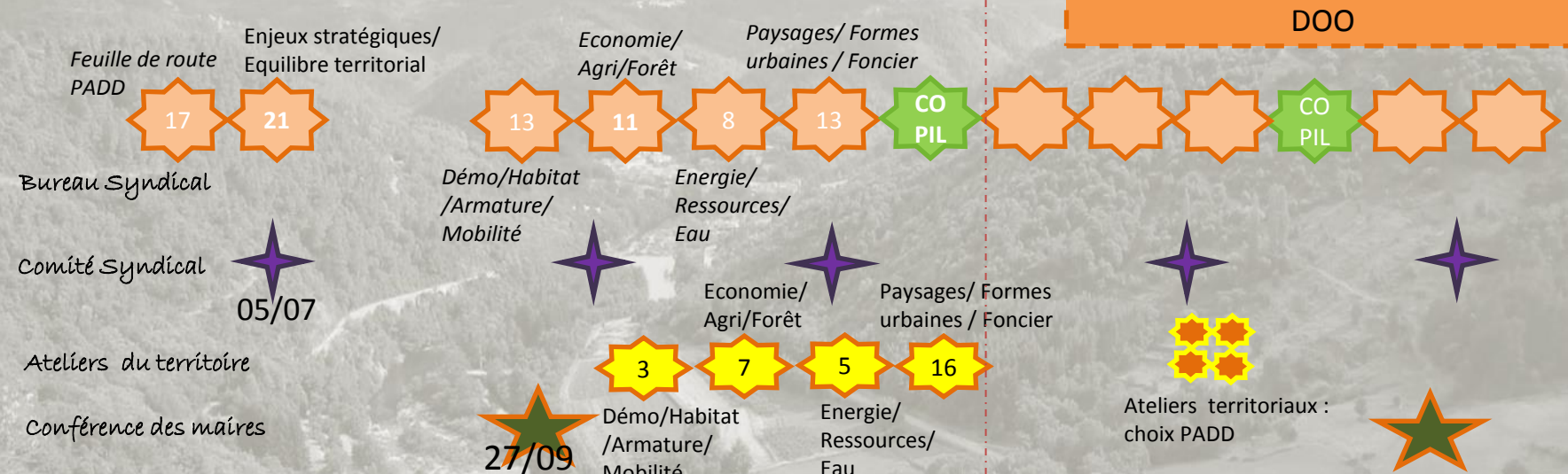


Il est le socle des futures **orientations** et conditions d'**aménagement** et d'**urbanisation** du territoire Centre Ardèche.

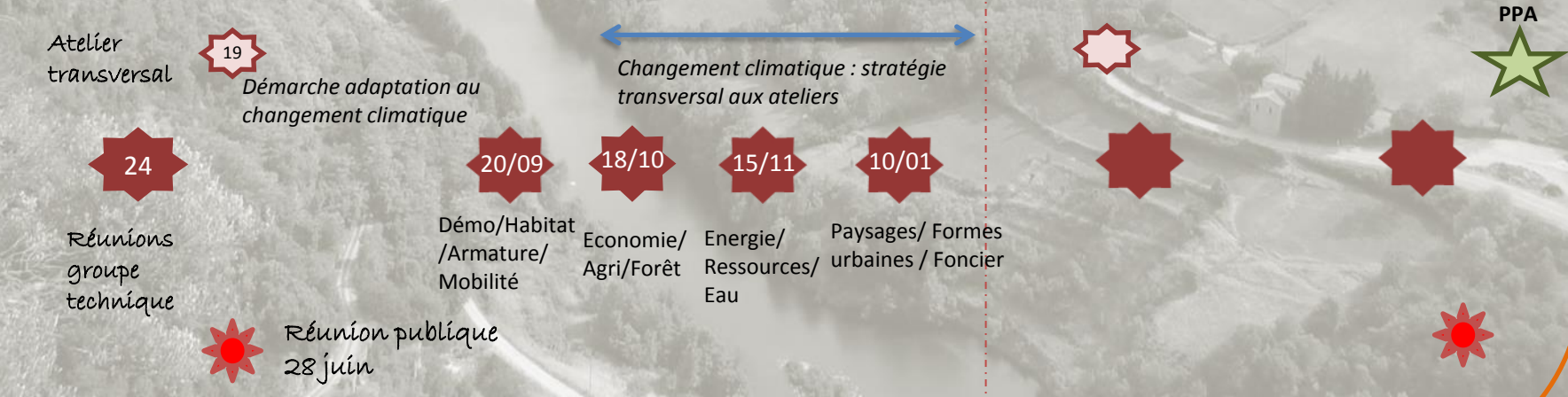




Gouvernance



Instances contributives



Phase définition du projet

Phase décision

1 – Prioriser les enjeux

2 – Définir le projet

3 – Valider les choix

ORGANISATION

Gouvernance

Bureau syndical : (12 élus), réunion mensuelle.

Comité syndical : (31 élus), 5 réunions en 2018, validation avancement du PADD et diffusion dans les EPCI.

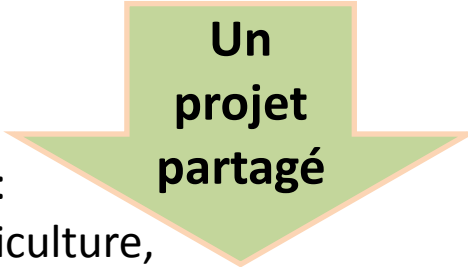
Conférence des maires : 84 maires en lancement du PADD.

Ateliers du territoire : tous les élus du territoire (*ateliers thématiques sur différents lieux*).



Un projet
politique

***COPIL SCoT élus bureau + ouvert élus comité
syndical + partenaires
(Etat/Département/autres...)***



Un
projet
partagé

Instances contributives

Groupe technique : Equipe technique SCoT + principaux PPA : DDT, EPCI, CAUE, PNR, Conseil Départemental, Chambre d'agriculture, CCI, CMA, SCoT limitrophes (Ardèche Méridionale et Val de Drôme Aval) + experts selon les thématiques

Atelier Changement climatique : élus + techniciens + associations, etc.

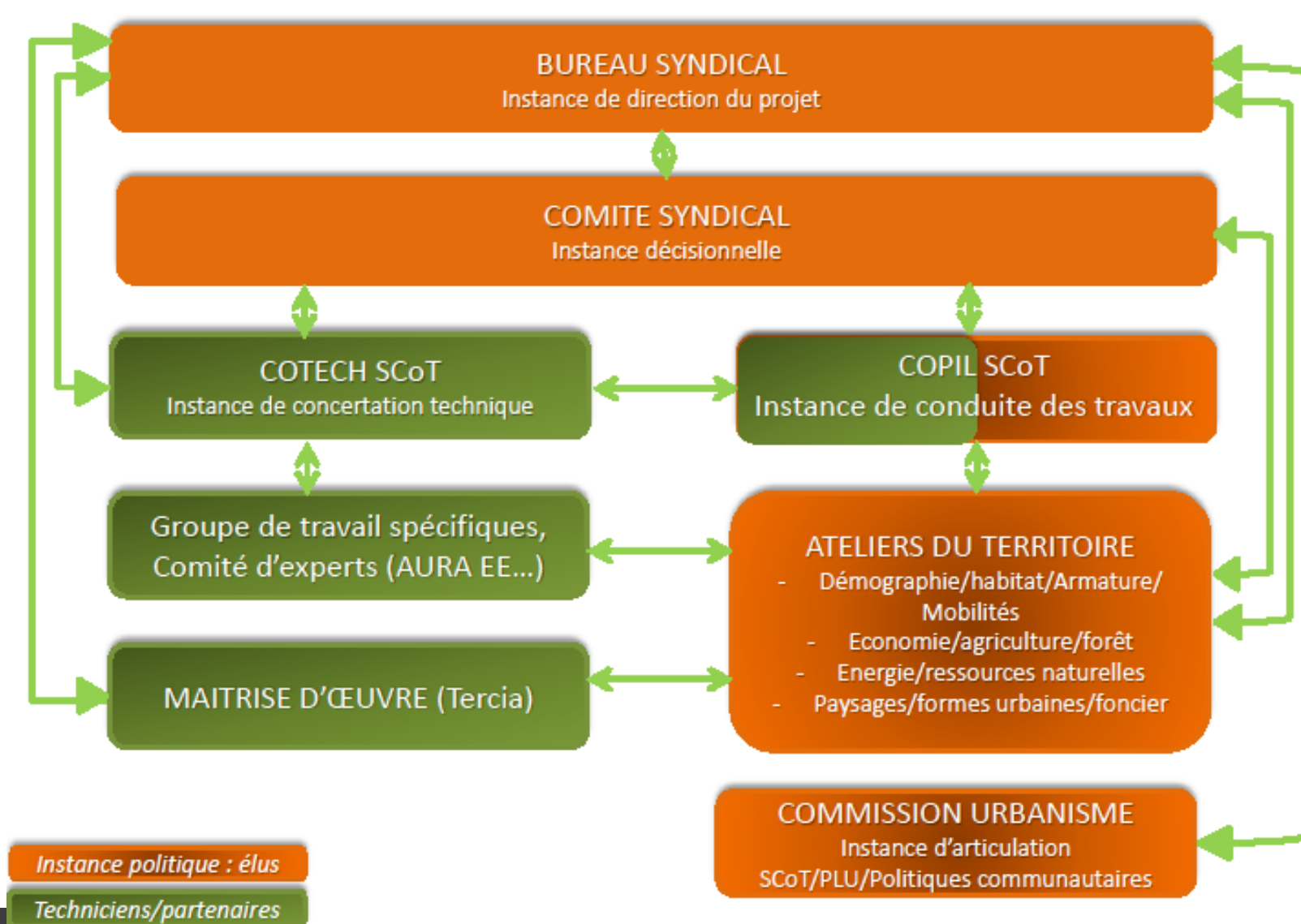
Réunion publique : société civile, habitants du territoire

1 – Prioriser les enjeux

2 – Définir le projet

3 – Valider les choix

ORGANISATION GÉNÉRALE DES TRAVAUX DU SCOT CENTRE ARDÈCHE



1 – Prioriser les enjeux

2 – Définir le projet

3 – Valider les choix

ORGANISATION

Groupe technique : Equipe SCoT + principaux PPA

DDT, EPCI, CAUE, PNR, Conseil Départemental, Chambre d'agriculture, CCI, CMA, SCoT limitrophes (Ardèche Méridionale et Val de Drôme Aval) ,
+ experts selon les thématiques

PPA : au sens du code de l'urbanisme

Faisabilité technique des orientations et choix possibles, partage des enjeux stratégiques, propositions.

Ateliers Changement climatique (CC) : élus + techniciens + association, etc...

Lauréat appel à participation AURA-EE /Adaptation du territoire aux effets du CC

Réunion publique : société civile, association, habitants...

Recueil et prise en compte le cas échéant des souhaits et des idées. Construction du projet partagé. Concertation.

Un
projet
partagé

1 – Prioriser les enjeux

2 – Définir le projet

3 – Valider les choix

REUNION PUBLIQUE



SOIREE CITOYENNE
Jeudi 28 juin 2018, 18h
Château du Bousquet,
St Laurent du Pape

REUNION PUBLIQUE

QUEL CENTRE
ARDECHE EN 2040 ?

*Vous vivez en Centre Ardèche, vous y travaillez...
Venez découvrir le SCoT pour construire
ensemble le territoire de demain !*

Plus d'infos au 04 75 60 77 80
ou sur www.scot-centreardeche.fr

Centre Ardèche
SCoT



Concepteur : SyntecA, 2018. Impression : Imprimerie de Nouvelle

Schéma de Cohérence Territoriale Centre Ardèche
l'Outil qui dessine l'avenir de votre territoire !

Centre Ardèche
SCoT

1 – Prioriser les enjeux

2 – Définir le projet

3 – Valider les choix

1 – Priorisation des enjeux et questionnements stratégiques associés

Bureau syndical + Conférence des maires



2- Définition du projet : déclinaison thématique des enjeux et réflexions sur les réponses à apporter

- Equilibre territorial / Armature / Démographie / Habitat / Mobilité
- Economie / Commerce / Forêt et Agriculture
- Energies / Ressources / Eau
- Paysages / Formes urbaines / Foncier

PADD

Croisement des thématiques = armature du PADD

Bureau syndical + Ateliers Élus 2018 + COPIL + Comité syndical + Groupe technique

3- Définition de l'armature du PADD

Premier travail sur la déclinaison des choix en prescription (phase DOO) pour apprécier les choix et leur incidence.

Bureau syndical + Ateliers territoriaux 2019 Élus + COPIL + Comité syndical



1 – Prioriser les enjeux

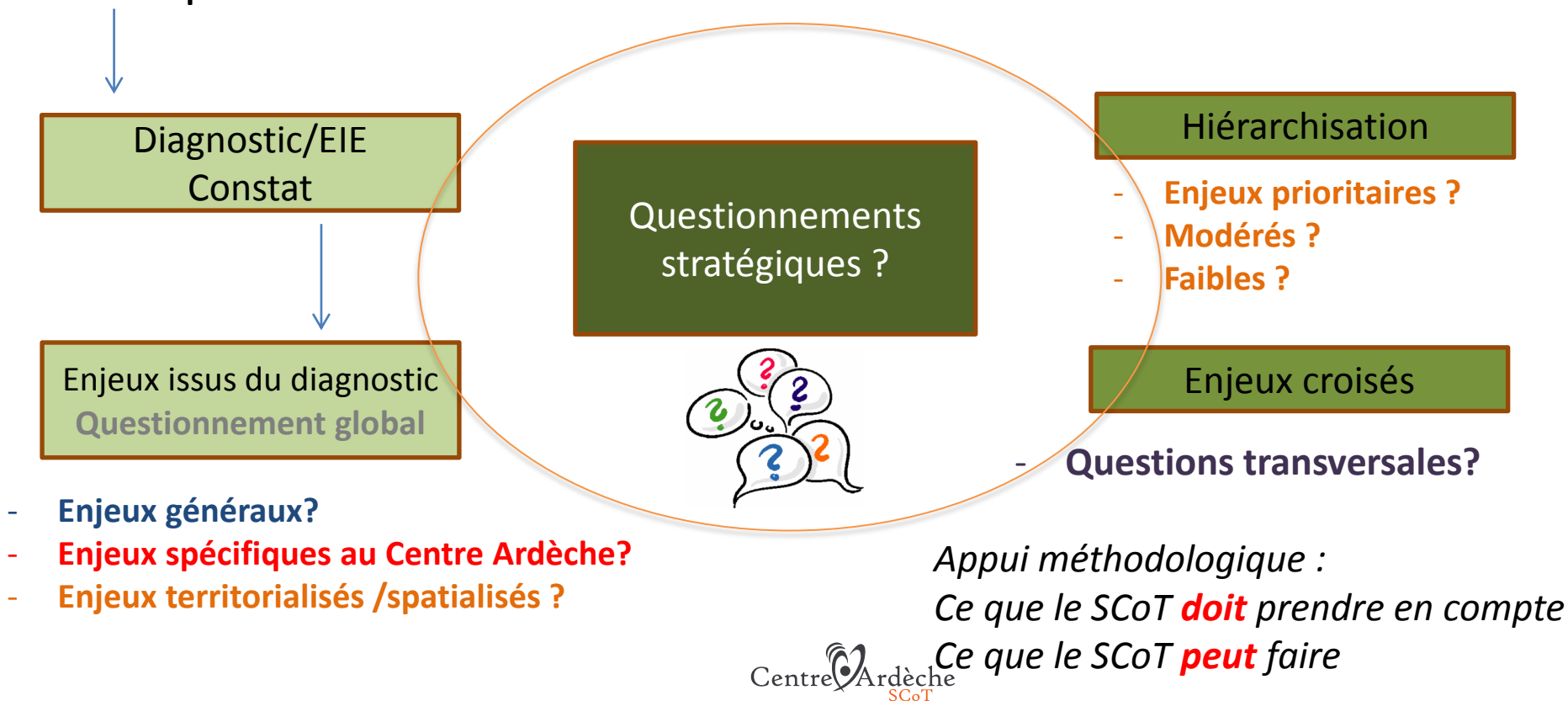
2 – Définir le projet

3 – Valider les choix

1 – Priorisation des enjeux et questionnements stratégiques associés

Bureau des 17 mai et 21 juin 2018 + Conférence des maires le 27 septembre

Ateliers de mars 2018 sur les territoires et avril 2018 avec les PPA : **discussion sur les enjeux thématiques.**



1 – Prioriser les enjeux

2 – Définir le projet

3 – Valider les choix

1 – Priorisation des enjeux et questionnements stratégiques associés

Bureau syndical des 17 mai et 21 juin 2018

Exemple :



Thématique	Enjeux	Classification	Questions stratégiques	Priorité
Démographie	- Dynamique faible portée par le solde migratoire	Spécifique	Quelle perspective démographique à 2040?	Priorité 1
	- Solde positif sur l'Est - Solde négatif sur l'Ouest	Territorialisé	Où accueillir les nouveaux habitants ? Comment maintenir la population et attirer de nouveaux habitants?	

Questions transversales

Economie : quel type d'activité/emploi?

Déplacement ? Agriculture : protection des terres de qualité/ formes urbaines/ ...

Ressource en eau

1 – Prioriser les enjeux

2 – Définir le projet

3 – Valider les choix

1 – Priorisation des enjeux et questionnements stratégiques associés*Bureau syndical des 17 mai et 21 juin 2018 + Conférence des maires 27 septembre*Reprendre les grands principes : A DEFINIR

- Qu'est-ce qu'un SCoT ? Comment allons-nous le construire ?
- Quels sont les constats et enjeux du diagnostic ?
- Quelles sont les questions stratégiques du territoire ?

- *Préparation et animation par l'équipe technique SCoT et TERCIA*

**Un projet
politique**

1 – Prioriser les enjeux

2 – Définir le projet

3 – Valider les choix

2- Définition du projet : déclinaison thématique des enjeux et réflexions sur les réponses à apporter

- Equilibre territorial / Armature / Démographie / Habitat / Mobilité
- Economie / Commerce / Forêt et Agriculture
- Energies / Ressources / Eau
- Paysages / Formes urbaines / Foncier

*4 Ateliers du territoire.
Septembre 2018 à
janvier 2019
Saint Sauveur de Montaud*

Croisement des thématiques = armature du PADD

Bureau syndical + Ateliers Élus + Groupe technique



1 – Prioriser les enjeux

2 – Définir le projet

3 – Valider les choix

2- Définition du projet : déclinaison thématique des enjeux et réflexions sur les réponses à apporter

Exemple :

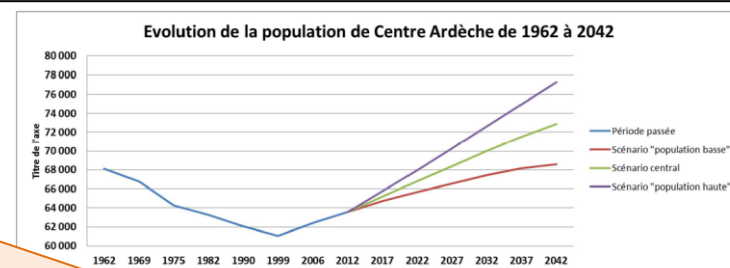
Equilibre territorial / Armature / Démographie / Habitat / Mobilité

Questions stratégiques

Quelle perspective démographique à 2040?

METHODOLOGIE : ce que le SCoT doit contenir :

Code de l'urbanisme art. L141-3 : les projections démographiques et économiques poseront les bases de l'ensemble des politiques d'aménagement du SCoT : réponse aux besoins en termes d'habitat, de développement économique, etc.



20 septembre 2018 : Bureau syndical
Choix du scénario démographique global
Perspective démographique INSEE et analyse ADIL.
Ce choix global sera décliné dans le projet (habitat/déplacement/économie...)

Groupe technique :
Expertise,
retour sur
scénario choisi

Octobre : Ateliers Élus
Explication des scénarios
INSEE et du choix retenu
En bureau, impact sur la
réponse aux besoins...

1 – Prioriser les enjeux

2 – Définir le projet

3 – Valider les choix

Exemple :

Equilibre territorial / Armature / Démographie / Habitat / Mobilité

Questions stratégiques

Où accueillir les nouveaux habitants?
Comment maintenir la population et attirer de nouveaux habitants?

Enjeux territorialisés

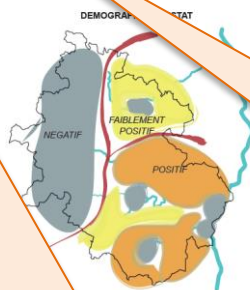
Choix d'alternatives : le diagnostic correspond à un « fil de l'eau », l'équipe SCoT proposera des choix de répartition et leurs impacts (*croisement transversal*) qui seront travailler et débattus en Bureau, ateliers et groupe technique,

20 septembre 2018 :

Bureau syndical

questions transversales :
développement
économique? Proximité
des équipements ?

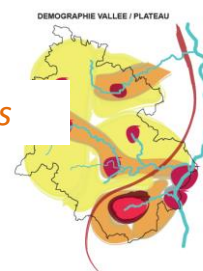
**Renvoi à la question de
l'armature territoriale**



Groupe technique :
Proposition et
faisabilité technique
des orientations



Exemples



Octobre 2018 : Ateliers Élus
Débat et proposition de
choix des différentes
Alternatives.

1 – Prioriser les enjeux

2 – Définir le projet

3 – Valider les choix

3- Définition de l'armature du PADD

Bureau syndical + Atelier Élus + COPIL SCoT

Enjeux croisés, résultats ateliers et concertation :

Quelles dynamiques pour le territoire?
Quelle organisation du territoire?
Quel développement du territoire?

PADD

1 – Prioriser les enjeux

2 – Définir le projet

3 – Valider les choix

3- Définition de l'armature du PADD

Bureau syndical + Atelier Élus + COPIL SCoT

- **Février – Mars 2019** = **Bureau SCoT**: finalisation des orientations du PADD suite ateliers, formalisation de la trame du PADD : axes principaux, etc...
- **Mars ou avril 2019** = **Groupe technique** : présentation de la trame du PADD et ajustement technique,
- **Avril 2019** = **Ateliers du territoire** : restitution territoriale de la trame du PADD par secteur
- **Avril – Mai 2019** = **COPIL SCoT**
- **Juin 2019** = réunion **PPA** présentation PADD

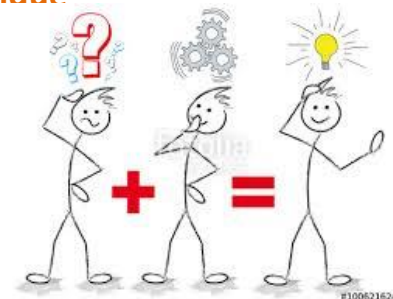


LA PRISE EN COMPTE DES EFFETS DU CHANGEMENT CLIMATIQUE DANS LE PROJET DE TERRITOIRE DU SCOT CENTRE ARDÈCHE

Auvergne Rhône-Alpes Énergie Environnement (AURA-EE) accompagne le territoire Centre Ardèche (SyMCA et les 3 EPCI) :

- ✓ Pour mesurer la **vulnérabilité** du Centre Ardèche aux effets du changement climatique (*≠ étude de vulnérabilité*)
- ✓ En préciser les **impacts** environnementaux, sociaux, économiques, etc.
- ✓ Concevoir les bases d'une action visant à **adapter** le territoire aux effets du changement climatique

LA PRISE EN COMPTE DES EFFETS DU CHANGEMENT CLIMATIQUE DANS LE PROJET DE TERRITOIRE DU SCoT CENTRE ARDÈCHE



La méthodologie AURA-EE (avril-décembre 18) :

- 3 journées collectives de « **formation** » des équipes techniques des 4 territoires retenus par AURA-EE et l'ORECC
- Prise en main d'**outils** de connaissances et méthodologiques
- Organisation d'un atelier techniciens sur le territoire le 19 juin 2018
- Elaboration d'une **stratégie d'adaptation** qui pourrait être intégrée dans le projet de territoire du SCoT (PADD).

LA PRISE EN COMPTE DES EFFETS DU CHANGEMENT CLIMATIQUE DANS LE PROJET DE TERRITOIRE DU SCoT CENTRE ARDÈCHE

Les contraintes de l'observation :

- Les scientifiques observent les tendances sur des **périodes de 30 ans** (variabilité du climat $\neq$ météo)
- **Répartition des stations d'observation** et nb. en diminution. Pas de stations sur le CA.
La station de réf. Météo France est à Aubenas
- **Des données non homogènes / stations**



PRINCIPALES OBSERVATIONS CLIMATIQUES POUR LE CENTRE ARDÈCHE (SOURCE ORECC, EIE)

- **Augmentation de la T° moyenne de +1,8°C en Ardèche en 60 ans**
- **Augmentation plus forte en été : +2,3°C**
- **Diminution observée du nb. de jours de gel/an**
- **Pas d'évolution constatée sur les précipitations**
- **(quantité, nb. de jours de pluie, nature des pluies)**
- **Quelles évolutions ?**
 - jusqu'aux années 2050 : poursuite du réchauffement quelque soit le scénario retenu
 - 2^{de} moitié du XXI^{ème} s./AURA : de +1,5° avec le meilleur des scénarios, à +4°C si pas de politique climatique.



IMPACTS DU CHANGEMENT CLIMATIQUE SUR LE CENTRE ARDÈCHE



➤ Sur la ressource en eau



➤ Sur les risques naturels



➤ Sur la qualité de l'air



➤ Sur la santé

➤ Sur le tourisme



➤ Sur l'agriculture et la sylviculture



➤ Sur la biodiversité